MEDIAPART

Politique économique — Analyse

Budget 2027 : Sébastien Lecornu lance le bal de l'austérité

En promettant 54 milliards d'économies, un chiffre difficile à documenter à ce stade, le premier ministre s'érige en père la rigueur de toute la nation. À l'exception des ultrariches, des militaires et des grandes entreprises.

Mathias Thépot

18 septembre 2026 à 16h07

Sébastien Lecornu arrive pour la réunion avec les chefs de partis au palais de l'Élysée, à Paris, le 18 septembre 2026. © Photo Thomas Samson / AFP

Sébastien Lecornu a sifflé le coup d'envoi des débats budgétaires dans les colonnes du *Figaro*, jeudi 17 septembre. Le premier ministre y a dévoilé quelques contours de son projet de budget, que l'on pourrait objectivement définir comme une purge, vu le montant des économies annoncées. « *Le projet de loi de finances que je propose contiendra un effort budgétaire d'environ 54 milliards d'euros* », a-t-il dit.

L'objectif de déficit public ne change pas par rapport à ce qui était prévu ces dernières semaines par l'exécutif : 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2027, contre 5,4 % en 2026. Mais c'est le montant des économies annoncées qui a évolué. L'exécutif parlait jusqu'ici de 30 à 35 milliards d'euros. Sébastien Lecornu en cite 20 de plus.

Le premier ministre a justifié cet écart en disant que « *si le budget ne contenait aucune mesure d'économies, le déficit 2027 tutoierait les 6,5 % du PIB* ». Des propos difficiles à vérifier à ce stade.

Par ailleurs, le chiffre de 54 milliards annoncé par Sébastien Lecornu contient des mesures déjà prises : « *Sur ces 54 milliards d'euros* [...], *il y a 9 milliards qui correspondent à des mesures déjà lancées dès cette année 2026, mais qui auront un impact dans l'année 2027* », a déclaré le ministre des comptes publics, David Amiel, sur LCI. « *Et puis il y aura 45 milliards d'euros d'efforts nouveaux qui seront présentés dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale* », a-t-il précisé.

Sébastien Lecornu estime plus précisément que « *sans mesures correctives, les dépenses de la Sécurité sociale seraient en hausse de 22 milliards d'euros* », du fait notamment du « *vieillissement de la population* ». Et qu'« *à cause du contexte géopolitique qui pousse les taux d'intérêt à la hausse, le pays va devoir trouver 10 milliards d'euros supplémentaires pour financer la charge de la dette* ».

S'il est fort probable que le premier ministre ait forcé le trait dans son interview au *Figaro* pour dramatiser la situation au maximum et faire du buzz à quelques mois de l'élection présidentielle, il n'en reste pas moins que les économies demandées seront très douloureuses pour l'économie.

Gels et coupes à tout-va

Ainsi, *« si on exclut la hausse de la charge de la dette et celle du budget des armées, qui augmentera comme prévu de 6,4 milliards l'an prochain »*, le budget de l'État sera *« gelé »* en 2027, a annoncé Sébastien Lecornu. Comprendre : le montant des dépenses engagées par l'État en 2027 sera de la même en valeur qu'en 2026. Et ce alors même que l'inflation est de retour – le gouvernement prévoit 2,1 % en 2026 et 1,8 % en 2027 – et que les besoins en matière de services publics et de transition écologique vont croissant.

Parmi les budgets de l'État les plus touchés, celui du *« ministère du travail devra réaliser 2,5 milliards d'euros d'effort en faisant des choix sur les outils les plus efficaces parmi ceux qui étaient renforcés pour répondre à la crise du covid, ou encore faire un meilleur ciblage dans le dispositif du compte professionnel de formation (CPF), qui mérite quelques ajustements »*, a indiqué le premier ministre.

En outre, les opérateurs et agences de l'État verront leurs enveloppes budgétaires diminuer. Selon *Le Monde*, le gouvernement souhaite notamment mettre à contribution l'Agence de la transition écologique (Ademe), en coupant plus de 30 % de son budget en 2027, soit 300 millions d'euros. Un signal catastrophique après un été marqué par les canicules, les incendies et la sécheresse.

Toujours dans *Le Monde*, on a aussi appris que le budget de l'audiovisuel public serait amputé : la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte-Cunci, y évoque une réduction de la dotation de l'État de 47 millions d'euros en 2027. Certainement un appel du pied à l'extrême droite après l'indigeste commission d'enquête sur l'audiovisuel public menée par le député Charles Alloncle (Union des droites pour la République).

Côté fonctionnaires, l'année 2027 sera de nouveau une année de contraction budgétaire. *« Le point d'indice des fonctionnaires, qui concerne également les collectivités territoriales, sera gelé, ce qui nous permettra aussi de dégager 2 milliards d'euros »*, a annoncé Sébastien Lecornu. Le premier ministre va en outre demander aux collectivités locales de *« freiner »* au niveau de l'inflation de leurs *« dépenses de fonctionnement »*, qui *« affichent une augmentation spontanée de 7 milliards d'euros »*.

Pour ce qui concerne les retraites, le premier ministre a précisé que l'effort serait inférieur aux 6 milliards d'euros annoncés jusqu'ici, mais qu'il porterait bien soit sur une réduction de la niche fiscale dont bénéficient les retraité·es, soit sur un gel partiel des pensions, à l'exclusion des retraité·es les plus pauvres.

Toujours côté prestations sociales, le locataire de Matignon compte aussi geler les aides au logement en 2027 et veut raboter l'allocation de rentrée scolaire, qu'il estime ne pas être *« toujours en lien avec les besoins des familles »*. La chasse aux pauvres est ouverte.

En guise de gage donné au Rassemblement national, Sébastien Lecornu propose également un délai de *« carence »* pour le versement de certaines allocations dites non contributives aux étrangers et étrangères. *« Sébastien Lecornu a concédé à Marine Le Pen ce qu'elle voulait : une forme de préférence nationale dans l'attribution de prestations sociales, par exemple les APL »*, a dénoncé sur X Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation pour le logement.

Enfin, Sébastien Lecornu va s'attaquer aux dépenses d'assurance-maladie. *« Nous comptons faire des efforts sur les arrêts maladie, pour environ 2 milliards d'euros »*, a-t-il dit. Et de préciser que *« les ministres proposeront la fiscalisation des indemnités liées aux arrêts de travail »*. Il a aussi évoqué la réforme sur les ruptures conventionnelles, qui permettra une économie *« de 100 millions d'euros l'an prochain, puis de 800 millions d'euros à l'avenir en année pleine »*.

À cela il faut ajouter des décrets récemment publiés qui vont faire augmenter le reste à charge des patient·es (ou ticket modérateur) – l'État se désengageant à partir du 1er janvier 2027 du remboursement des transports sanitaires, des soins dentaires ou encore des médicaments dont le service médical rendu est jugé modéré. La ministre de la santé, Stéphanie Rist, espère dégager entre 1,5 et 2 milliards d'euros d'économies.

En outre, dès le mois d'octobre, le plafond annuel des franchises médicales restant à la charge des assuré·es sociaux va passer de 100 à 140 euros : le gouvernement comptait le faire grimper à 200 euros, mais il a reculé devant la colère des associations de patient·es. Ce nouveau plafond sera ensuite réévalué chaque année en

fonction de l'inflation. Économies espérées : environ 300 millions d'euros par an.

Baisse des impôts des grandes entreprises

Et les impôts dans tout cela ? *« La stabilité fiscale est le principe général du texte »*, assume Sébastien Lecornu. Il n'y aura donc pas de gel du barème de l'impôt sur le revenu. Surtout, alors qu'il est demandé à toutes et tous un effort substantiel, la pression fiscale sur les grandes entreprises va, elle, diminuer.

Sébastien Lecornu a en effet confirmé qu'il comptait raboter la surtaxe sur les grandes entreprises instaurée en 2025. Celle-ci ne rapportera plus que *« 5 milliards d'euros par an au lieu de quelque 8 milliards »*, a-t-il précisé, car il faut selon lui *« envoyer un message aux investisseurs »* et *« tenir notre croissance »*. Preuve, s'il en fallait encore une, que le premier ministre croit toujours dans la fausse théorie du « ruissellement » et mène une politique de classe.

Cette dernière annonce tombe d'autant plus mal que l'on vient d'apprendre que les grandes entreprises françaises ont versé plus de 60 milliards d'euros de dividendes au deuxième trimestre 2026 à leurs actionnaires. La France était le deuxième pays à distribuer le plus au niveau mondial, derrière les États-Unis.

Quant au pacte Dutreil, cette niche fiscale détournée de son objet initial (favoriser les transmissions de PME familiales) et désormais abondamment utilisée par les grandes fortunes pour payer moins d'impôts sur l'héritage, le premier ministre l'a confirmé : *« Nous n'y toucherons pas. »* Les ultrariches peuvent donc dormir sur leurs deux oreilles.

Sans surprise, à gauche, les réactions outrées ne se sont pas fait attendre : sur BFMTV, le député socialiste Arthur Delaporte a évoqué une *« potion d'austérité »*, *« insoutenable »* et *« contraire aux engagements »* initiaux du premier ministre. *« C'est un budget qui est non seulement très à droite mais aussi impossible pour les Françaises et les Français*, a déploré le porte-parole du PS. *C'est l'inverse de ce qu'il faudrait faire. »*

Et le président insoumis de la commission des finances, Éric Coquerel, de cingler : *« Ce nouveau budget continuera de nuire à la demande intérieure et donc aura un effet récessif particulièrement important. »* Les discussions budgétaires devraient durer tout l'automne : de l'avis général, Sébastien Lecornu n'aura pas de majorité pour voter son budget et attendra le mois de décembre pour passer par voie de 49-3 ou d'ordonnance.

Mathias Thépot

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau